

PSYCHOPATHOLOGIE DE
LA PERSONNE  G E

Dur e : 1 an

S OBJECTIFS P DAGOGIQUES

Permettre aux professionnels de sant  de premier recours pour les personnes  g es et leurs proches (m decins g n ralistes, structures de soins   domicile et communautaires, les  tablissements de long s jours) de comprendre, d pister, initier ou mettre en  uvre les mesures th rapeutiques que n cessitent les troubles psychologiques des personnes  g es.

S CONDITIONS D'INSCRIPTION

Tout professionnel impliqu  dans le soin aux personnes  g es et   la recherche d'une formation de base en psychopathologie de la personne  g e :

M decins g n ralistes – M decins G riatres – M decins Coordinateurs de maison de retraite – M decins Psychiatres – Psychologues – Travailleurs Sociaux – Cadres infirmiers – Autre professionnel ayant une activit  de soin aupr s des personnes  g es sous r serve d'approbation par la commission p dagogique – Etudiant fran ais ou ressortissant de la CE inscrit dans un 3 me cycle des  tudes m dicales ou de psychologie – Etudiant  tranger   la CE titulaires d'un dipl me permettant l'exercice de la m decine dans le pays d'obtention ou d'origine et en stage hospitalier en vue de la pr paration d'un DFMS ou DFMSA en France.

Nombre d'inscrits limit    **40 personnes** sur l'ensemble des 4 facult s participantes et   **7 personnes   Angers**.

S PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

Le programme est constitu  de **110 heures** r partis en 70 heures d'enseignements th oriques de 5 modules comprenant des cours magistraux, ateliers et tables rondes, et 40 heures de stage pratique.

Module 1 : Vieillesse normale et pathologique. Principes g n raux d'organisation du soin, pr vention.

Module 2 : Troubles de l'humeur, de l'adaptation. Psychoses vieilles, psychoses tardives.

Module 3 : Syndromes g riatriques et intrications somatiques et psychiatriques.

Module 4 : Les Pathologies D mentiennes. Aspects diagnostics et traitements. Approches psychiatriques.

Module 5 : Approches Psychoth rapeutiques en psychopathologie de l' g . Enjeux  thiques et m dico-L gaux.

Stage pratique d'observation et de participation au travail multidisciplinaire sur le terrain de stage.

§ CONTROLE DES CONNAISSANCES

L'enseignement du D.I.U. est sanctionné par :

- § Les résultats au contrôle continu des connaissances : interrogation à chaque séminaire portant sur les thèmes évoqués au séminaire précédent, soit 4 évaluations écrites notées sur 20 (QROC).
- § La validation du stage pratique.
- § La rédaction (notée sur 20) et la soutenance d'un mémoire (noté sur 20) devant un jury constitué des membres de la commission pédagogique et présidé par le responsable de l'enseignement. Une note de 10/20 au contrôle continu est requise pour être autorisé à soutenir son mémoire. La soutenance a lieu à la fin de l'année universitaire et se déroulera pour l'ensemble des inscrits à Tours. Il existe une possibilité de soutenance l'année suivante sous réserve de réinscription.

§ DATES DES ENSEIGNEMENTS

INSCRIPTIONS OUVERTES UN AN SUR DEUX

Séminaires interrégionaux de 2 jours :

- **MODULE 1 – Tours : 10-11 décembre 2015**
- **MODULE 2 – Nantes : 28-29 janvier 2016**
- **MODULE 3 – Angers : 10-11 mars 2016**
- **MODULE 4 – Poitiers : 28-29 avril 2016**
- **MODULE 5 – Tours : 09-10 juin 2016**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Responsables Pédagogiques :

Pr Bénédicte GOHIER

Service de Psychiatrie et d'Addictologie
CHU Angers

☎ 02 41 35 32 43 – 02 41 35 32 44
(en collaboration avec les Facultés de Médecine
de Poitiers, Tours et Nantes)

Coordonnateur Interrégional :

Pr Vincent CAMUS

☎ 02 47 36 81 31

Pré - Inscriptions :

Lettre de motivation + CV à adresser
à l'attention de :

M. le Pr V. CAMUS et Mme le Pr B. GOHIER

Sur le lien suivant : lien WEB ou par courrier

Service Universitaire de Formation Continue (SUFCO)

60 rue du Plat d'Étain - B.P. 12050

37020 TOURS Cedex 1

☎ 02 47 36 81 31

Le SUFCO transmettra les candidatures à la commission
pédagogique pour la sélection



formation-continue@univ-tours.fr

Inscriptions:

Contacter **Pascale CHAMPAGNE**

Département de Formation Médicale Continue

☎ 02 41 73 59 44



pascale.champagne@univ-angers.fr

Droits d'inscriptions (*):

FC «Individuelle» : 750 €

FC «Entreprises» : 1370 €

FC «Initiale » : 680 €

(*) Droits universitaires inclus : à titre indicatif 189,10 €